

ACTE D'ENGAGEMENT AU MARCHÉ

I- OBJET DE LA CONSULTATION ET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

1.1 OBJET DE LA CONSULTATION

Marché pour la fourniture de postes informatiques

1.2 OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

Cet acte d'engagement correspond au marché intitulé FOURNITURE DE POSTES INFORMATIQUES et référencé 2022-01-00

II- ENGAGEMENT DU CANDIDAT

2.1 IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT (cocher les cases correspondantes)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché :

- Règlement de la consultation
- Cahier des clauses particulières
- Cahier des clauses administratives générales des marchés de fournitures courantes et services (CCAG-FCS)

Ainsi que des documents qui y sont mentionnés et conformément à leurs clauses et stipulations :

- Le signataire
 - s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro TAHITI.]

.....
.....
.....

engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro TAHITI.]

.....
.....
.....

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de leur établissement et de leur siège social (si elles sont différentes de celles de leurs établissements), leur adresse électronique, leurs numéros de téléphone et de télécopie et leur numéro SIRET.]

.....
.....
.....

À exécuter les prestations demandées, aux prix indiqués dans la décomposition du prix global et forfaitaire ou devis joints au présent document.

Soit : F CFP HT
..... F CFP TTC

2.2 COMPTE(S) À CREDITER

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

- Code banque :
- Code guichet :
- N° de compte :
- Clé RIB :

2.3 DURÉE D'EXÉCUTION DU PRÉSENT MARCHÉ

Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à l'expiration du délai proposé qui est de jours (indiquer la durée en jours calendaires) ou jusqu'à la réception du matériel installé, dans le seul cas où celle-ci intervient avant la fin du délai proposé par le prestataire retenu.

En cas de retard, le prestataire sera redevable des pénalités prévues au CCAG- FCS.

III- SIGNATURE OBLIGATOIRE DE L'OFFRE PAR LE CANDIDAT

3.1 SIGNATURE DU MARCHÉ PAR LE CANDIDAT INDIVIDUEL

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

*Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'entreprise qu'il représente.

3.2 SIGNATURE DU MARCHÉ EN CAS DE GROUPEMENT

- Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

.....
.....

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ; (joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public; (joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- conformément aux pouvoirs joints en annexe.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

*Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'entreprise qu'il représente.

(au choix du groupement)

- Les membres du groupement, **qui signent chacun le présent acte d'engagement**, donnent pouvoir au mandataire:
- pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ;
- conformément aux pouvoirs joints en annexe.

Nom, prénom et qualité du signataire de chaque membre du groupement (*)	Lieu et date de signature	Signature

*Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'entreprise qu'il représente.

IV- IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR PUBLIC

4.1 DÉSIGNATION DE L'ACHETEUR PUBLIC

L'acheteur public est l'assemblée de la Polynésie française.

4.2 COORDONNÉES DE L'ACHETEUR PUBLIC :

- **4.2.1 Adresse géographique**

26 Rue du Dr Cassiau, Polynésie française.

- **4.2.2 Adresse postale**

BP 28, Papeete 98713.

- **4.2.3 Coordonnées téléphoniques**

Tél 40 41 63 87

- **4.2.4 Adresse électronique**

secretariat_logistique@assemblee.pf

- **4.2.5 Nom, prénom, qualité du signataire du marché**

M. Gaston TONG SANG, président de l'assemblée de la Polynésie française.

4.3 DÉSIGNATION, ADRESSE, NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU COMPTABLE ASSIGNATAIRE

La Paierie de la Polynésie française Immeuble « Résidence Anne-Marie Javouhey » (après la Clinique Cardella) BP 4497 - 98713 Papeete Standard : (689) 40 46 70 00.

4.4 IMPUTATION BUDGÉTAIRE

- Budget de l'assemblée de la Polynésie française :
- Exercice : 2022
- Chapitre : 900
- AP : 1.2021
- Article : 2188
- Centre de travail : 601

V- DÉCISION DE L'ACHETEUR PUBLIC

La présente offre est acceptée aux prix indiqués dans la décomposition du prix global et forfaitaire ou devis joints au présent document et selon les modalités énoncées dans le mémoire technique du candidat.

Sur ces bases, le marché est conclu avec le candidat ayant renseigné ce document.

Pour l'assemblée de la Polynésie française : À :, le

Signature de l'autorité compétente

VI- NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE

Reçu à titre de notification une copie du présent marché public

À :, le

Signature du titulaire du marché

5 / 5